

PRÉSENTATION DE DISPOSITIF

TRIBUNAUX DE MOSELLE

Les Tribunaux de Grande Instance et Tribunaux d'Instance sont des juridictions civiles compétente pour une partie des litiges entre personnes privées (particuliers, associations) Ils ont également pour mission dans les départements du Bas Rhin, Haut Rhin et de la Moselle de tenir le registre des associations inscrites aux greffes .

Tribunaux de Grande Instance TGI

Compétences

Ce tribunal tranche :

- les litiges civils opposant des personnes privées (physiques ou morales) qui ne sont pas spécialement attribués par la loi à une autre juridiction civile (tribunal d'instance, conseil de prud'hommes etc...),
- ainsi que les litiges civils qui concernent des demandes supérieures à 10 000 euros.

Il partage sa compétence civile avec le tribunal d'instance.

Il a une compétence exclusive pour de nombreuses affaires quel que soit le montant de la demande :

- état des personnes : état civil, filiation, changement de nom, nationalité ;
- famille : régimes matrimoniaux, divorce, autorité parentale, adoption, pension alimentaire, succession, etc... ;
- droit immobilier : propriété immobilière, saisie immobilière ;
- brevets d'invention et droit des marques ;
- les actions dites "possessoires" visant à faire respecter la possession ou la détention d'un bien comme le respect d'une servitude de passage

En Moselle

METZ

Tribunal de Grande Instance
3 rue Haute Pierre
BP 41045
57036 Metz cedex 1
Tél 03 87 56 75 00
Consultation gratuite d'un
conseiller juridique sur rendez-vous
Tél 03 87 76 03 43

SARREGUEMINES

Tribunal de Grande Instance
place du Général Sibille
BP 71 129
57216 Sarreguemines
Tél : 03 87 28 31 00

THONVILLE

Tribunal de Grande Instance
Quai Pierre Maréchal
BP 80343
57125 THIONVILLE
Tél 03 82 82 43 50

Tribunaux d'Instance TI

Compétences

Proche et accessible, le tribunal d'instance traite la plupart des petits litiges civils de la vie quotidienne.

Ce tribunal juge toutes les affaires civiles pour lesquelles la demande porte sur des sommes inférieures à 4 000 euros: litiges liés aux accidents de la circulation, conflits relatifs au paiement des charges de copropriété, dettes impayées, livraisons non conformes, travaux mal exécutés, demandes de dommages et intérêts ou de remboursement d'un produit ou d'un service...

En Moselle

SAINT-AVOLD

Tribunal d'Instance
37 avenue Clémenceau
57501 Saint-Avold Cedex
Tél : 03 87 92 11 55

SARREBOURG

Tribunal d'Instance
52 avenue Clémenceau
BP 50184
57403 Sarrebourg Cedex
Tél 03 87 23 71 82

Sources

http://lannuaire.service-public.fr/navigation/lorraine_ti.html

<http://www.justice.gouv.fr/organisation-de-la-justice-10031/lordre-judiciaire-10033/tribunal-de-grande-instance-12034.html>